



Communiqué de la CGT Educ'Action 93

Violences dans les établissements scolaires du 93 : la CGT Educ'Action exige des réponses !

Depuis la rentrée scolaire de septembre, les établissements scolaires de Seine Saint-Denis sont témoins d'actes de violences à répétitions dans, et aux abords de leurs enceintes :

- A Saint-Denis, les violences répétées ont déjà abouti à une mobilisation des personnels d'éducation et des parents d'élèves le 19 septembre dernier.
- Aux Lilas, un lycéen de 15 ans est décédé des suites d'une agression à l'arme blanche pendant un cours d'EPS.
- A Epinay-sur-Seine, à Stains, d'autres agressions d'élèves sont récemment venues alourdir un climat scolaire déjà très dégradé.

Ces évènements médiatisés, ne sont que les faits « visibles » d'une violence quasi-quotidienne dans les écoles, les collèges et les lycées de notre département.

La CGT Educ'Action 93 soutient les personnels et les parents d'élèves touchés par ces faits de violence.

Si la violence ne doit pas être acceptée, elle n'est que la conséquence d'un abandon du service public d'éducation que notre syndicat dénonce depuis des années en Seine Saint-Denis :

- Malgré 2039 élèves supplémentaires dans les collèges, seuls 7 équivalents temps plein (ETP) sont créés
- Dans les écoles, les équipes pédagogiques font face à des pressions administratives et hiérarchiques de plus en plus importantes
- Perte d'une année scolaire en moyenne pour les élèves du 93 sur leur scolarité
- L'Etat dépense 50% de plus pour un élève parisien que pour un élève de Seine Saint-Denis

Non contents d'abandonner la Seine Saint-Denis, les pouvoirs publics s'ancrent dans une logique répressive avec une bunkérisation des établissements et la mise en place des Brigades d'Intervention dans les lycées par la région Ile-de-France.

La CGT Educ'action 93 continue de définir son action syndicale sur trois axes transversaux prioritaires : le développement des moyens pour l'éducation prioritaire, la fin de la précarité pour les personnels, le développement des moyens pour l'accueil des publics spécifiques dans les écoles, collèges et lycées du département. Cela passe par l'application d'un plan d'urgence pour l'Education nationale en Seine-Saint-Denis !

Saint-Denis, le 11 Octobre 2019